

LE FOREM RECRUTE

Des Formateurs – Formatrices Technicien de chantier

Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée

Date limite pour postuler : 17/10/2024

Conditions d'accès : 3 ans à 6 ans d'expérience utile en fonction du diplôme

Barème : régime privé échelle 01 - 4.449,15 € mensuel brut (pas de prise en compte d'ancienneté possible)

Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation en milieu de travail, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La [durée de l'expérience](#) requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves [éliminatoires](#) de sélection seront ensuite organisées.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

L'Office se réserve le droit de scinder, regrouper ou supprimer, d'ajouter l'une ou l'autre épreuve.

Infos sur les liens suivants :

- [Comment postuler valablement](#)
- [Ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be
[objet de mail : 109695 - Des Formateurs -
Formatrices Technicien de chantier].

Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de :**

- **chef de chantier et/ou conducteur de travaux dans le secteur de la construction ;**
- **et/ou une pratique professionnelle de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée ;**

On entend par **chef de chantier** :

Vous préparez, organisez et suivez au quotidien le déroulement des activités d'un ou de plusieurs chantiers de Bâtiment Travaux Publics selon les normes de sécurité. Vous coordonnez les interventions des équipes internes et externes à l'entreprise selon les impératifs de délais.

On entend par **conducteur de travaux** :

Vous organisez et suivez les différents moyens techniques (matériels, matériaux, etc.), humains (internes et externes de l'entreprise) et financiers (mode constructif, etc.) nécessaires à la réalisation d'un chantier de construction, de la phase projet jusqu'à la livraison selon les délais et les règles de sécurité. Vous négociez et contractualisez des prestations avec le maître d'ouvrage.

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au 31/10/2024.

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques

Compétences techniques

- vous lisez et interprétez des plans de construction de bâtiments et de voiries (architecture, génie civil, stabilité, bases de techniques spéciales) ainsi que des cahiers des charges type bâtiment (le CCTB de la Région wallonne, le Qualiroute, etc.) ;
- vous réalisez la planification et le suivi de projets de construction ;
- vous réalisez un métré détaillé pour un projet de construction en respectant les codes de mesurage ;
- vous réalisez un métré commandes de matériaux ;
- vous effectuez le relevé d'un ouvrage (intérieur et extérieur) ;
- vous effectuez le relevé d'un terrain ;
- vous réalisez un nivellement ;
- vous implantez un bâtiment ;
- vous implantez un tronçon de voirie simple ;
- vous calculez le prix de revient d'une construction ;
- vous appliquez les règles de l'art, codes de bonnes pratiques, règlements en vigueur ;
- vous concevez un nœud constructif PEB conforme ;
- vous faites respecter les règles de sécurité ;
- vous installez et organisez un chantier bâtiment ;
- vous maîtrisez les bases d'un logiciel de planification (MS Project, open office.org, Excel + macros, etc.) ;
- vous maîtrisez les bases de l'environnement bureautique et multimédia WINDOWS et maîtrisez la suite office (Word, Excel, Outlook) ;
- vous êtes ouvert aux outils numériques liés à l'exercice du métier et à son évolution (tablettes de chantier, maquette virtuelle, scanner 3D, photogrammétrie, etc.) ;
- vous utilisez au moins un outil de travail collaboratif numérique (cloud, plateformes de partage et de travail collaboratif, réseaux sociaux à orientation professionnelle, etc.) ;
- vous maîtrisez la langue française orale et écrite.

Connaissances

- l'organisation générale du secteur de la construction ;
- les cahiers généraux des charges type en vigueur dans la construction ;
- les connaissances détaillées et d'expertise en lien avec le poste ;
- les normes et règlements dans son secteur ;
- la coordination de chantier des différents corps de métiers, la planification et la chronologie des tâches à réaliser par métier/compétences ;
- les techniques de planification et de suivi de projets (Gantt, Pert, etc.) ;
- la législation dans le secteur de la construction (y compris législation sociale) ;
- la lecture de plans bâtiments ; de stabilité, de génie civil (plans terriers, profils, etc.) et notions de lecture de plans techniques spéciales (ventilation, HVAC, électricité, etc.) ;
- les techniques des métiers du gros-œuvre fermé, du parachèvement, de la transformation/rénovation, de l'isolation ; de la voirie ;
- la mise en œuvre des matériaux et équipements de construction ;
- les connaissances de bases en génie civil et techniques spéciales ;
- les notions de stabilité ;
- la qualité, la sécurité et l'environnement dans le secteur de la construction ;
- le levage et la manutention des charges ;
- les normes techniques et bonnes pratiques dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments (bâtiments passifs, QZEN, ZEN, etc.) ; l'écoconstruction et la construction durable ;
- la conception des nœuds constructifs conformes ;
- la réglementation PEB en vigueur et la maîtrise de l'impact de celle-ci pour les divers métiers du bâtiment ;
- les principes de pose des isolants et des membranes d'étanchéité à l'air ;

- les principes de réalisation d'une ventilation efficace et performante qui permet d'assurer la qualité de l'air de l'habitat ;
- les constituants d'un prix de revient et d'un prix de vente ;
- les notions d'économie-circulaire, la déconstruction et la reconstruction ;
- les notions de Lean management ;
- les principes du BIM (building information modeling) et d'une plateforme collaborative BIM ;
- les logiciels de bureautique courants, de l'environnement Windows et de la messagerie électronique.